



450.583.5832
info@musiquesurlefleuve.com
www.musiquesurlefleuve.com

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Musique sur le Fleuve ne sera pas de retour pour une 6^e édition en 2014.

Verchères, le 9 avril 2014 - Le Comité organisateur annonce la cessation des activités de Musique sur le Fleuve pour une période indéterminée. Musique sur le Fleuve a contribué de façon significative au développement des arts et de la culture à Verchères, au rayonnement des musiques du monde et jazz dans la MRC de Marguerite-D'Youville, à la diffusion de ces musiques au Québec ainsi qu'à la promotion de nombreux artistes de talent oeuvrant dans des courants musicaux non commerciaux.

Historique et accomplissements

Musique sur le Fleuve a été fondé en 2008 par Madame Suzie Auclair. Aucune série de concerts n'ayant alors lieu à Verchères durant l'été ou durant l'année, Suzie Auclair rêve de voir le Parc des Pionniers de Verchères s'animer au son de musiques variées. Avec la collaboration de la Ville de Verchères, ce projet débute humblement en 2008. Puis, au fil des années, l'événement prend de l'ampleur d'une façon non négligeable. En **5 éditions**, Musique sur le Fleuve a présenté **26 spectacles** gratuits, **83 artistes** de **19 nationalités** différentes (musiciens professionnels, jeunes de la relève, chanteurs, danseurs, artiste-peintre), en plus de faire connaître les musiques de plus de **15 pays**, de faire découvrir plus de **40 instruments** différents et d'attirer à Verchères **5 000 spectateurs** venus des quatre coins du Québec et de l'étranger (France, Océanie, Allemagne, États-Unis...).

De 2008 à 2013, une trentaine d'émissions de radio et de télévision traitant de Musique sur le Fleuve ont été diffusées. Les campagnes publicitaires et médiatiques ont fait connaître non seulement l'événement, mais par le fait même la ville de Verchères, qui en a récolté plusieurs bienfaits. Lors de la 5^e édition en 2013, l'augmentation du nombre de spectateurs a été de **900 %** par rapport à la première édition de 2008! L'impact économique, culturel et touristique de Musique sur le Fleuve pour Verchères et la MRC de Marguerite-D'Youville fut considérable. Les dernières statistiques de 2013 ont d'ailleurs révélé que 80 % des spectateurs présents à Musique sur le Fleuve en profitaient pour visiter les commerces et attraits touristiques du village. Il suffisait de se balader dans le vieux village les dimanches du mois d'août pour voir les restos bondés et les rues animées. Il va sans dire que la disparition de cet événement à Verchères ne sera pas sans laisser un vide pour le petit village.

Sous-financement

Musique sur le Fleuve doit mettre fin à ses activités à cause d'un débalancement croissant entre le manque de fonds suffisant, l'imposition d'une structure d'OBNL et les possibilités restreintes d'avancement à Verchères.

Afin d'expliquer brièvement le contexte, mentionnons que c'est d'abord en tissant des liens avec divers organismes et partenaires de la région, dont la Ville de Verchères, que Musique sur le Fleuve a pu s'implanter. Mais les sources de financement étant très limitées, c'est principalement parce que Madame Suzie Auclair a exécuté 75 % du travail nécessaire bénévolement que l'événement a pu prendre place. C'est avec générosité et passion qu'elle a bâti ce festival dont les Verchèrois ont pu bénéficier. Elle a assuré simultanément les fonctions de directrice générale et artistique, directrice de la programmation, coordonnatrice, responsable des communications et relationniste de presse... un travail colossal qu'elle a accompli grâce à son expertise. Au fil des années, des gens de coeur se sont joints pour former le comité organisateur et enrichir Musique sur le Fleuve de leur vision et de leurs expériences.

Le comité a rapidement convenu qu'il serait primordial, pour assurer la pérennité de l'événement, que les gens qui y travaillent à temps plein ou à temps partiel puissent éventuellement être rémunérés convenablement. Des bénévoles ne peuvent assurer de façon permanente des postes de hautes responsabilités pendant des années. Dans cette optique, le comité s'est penché sur les diverses possibilités.

Tout d'abord, le budget gouvernemental (provincial et fédéral) destiné aux arts et à la culture demeure très faible en regard de leur apport dans notre société. De plus, les programmes mis en place au gouvernement, ou par les sociétés d'État telles que Loto-Québec, se basent trop souvent sur la rentabilité et/ou sur un haut taux d'achalandage pour attribuer leur aide financière. Les partenaires privés et le milieu des affaires privilégient davantage eux aussi les événements plus "populaires". Ainsi, les organismes et entreprises qui choisissent de diffuser des formes d'arts moins "commerciales", telles que les musiques du monde, se retrouvent peu ou pas financés.

Ainsi, dans un contexte où il n'y a qu'une infime possibilité d'obtenir du financement adéquat, nous imposons la structure d'un OBNL ne fait qu'alourdir davantage le fonctionnement d'une petite organisation telle que Musique sur le Fleuve. De plus, même si nous avons adapté notre mission afin de correspondre aux nombreux critères d'admissibilités des divers programmes de financement, et parallèlement, d'offrir une programmation annuelle en salle, il n'en demeure pas moins que d'accueillir un festival de plus grande envergure et d'investir de façon significative dans la construction ou la rénovation d'un lieu de diffusion professionnel à l'année ne cadrerait pas avec les objectifs et la vision de la Ville de Verchères. Nous respectons bien sûr les choix du conseil municipal de Verchères, nous sommes au courant des diverses contraintes et réalités, tout comme nous comprenons le contexte économique actuel.

Néanmoins, face à cette perspective d'avancement peu prometteuse, les ressources s'épuisent et les conditions de travail précaires ne peuvent assurer un développement à long terme. En conclusion, Musique sur le Fleuve est contraint d'arrêter ses activités.

Héritage de Musique sur le Fleuve

Depuis ses débuts, Musique sur le Fleuve a toujours conservé sa mission de : créer une vie musicale et touristique à Verchères durant la saison estivale; permettre à un large auditoire de se familiariser avec des musiques de différents styles, époques et régions en assistant à des concerts de qualité gratuits en plein air; participer à l'animation culturelle des citoyens en offrant une programmation variée qui permet de découvrir des musiques de tous les continents et des instruments peu connus; accueillir chez nous d'excellents musiciens locaux et d'ailleurs qui sont reconnus internationalement; encourager la jeune relève; enrichir de façon significative la vie culturelle et touristique de la MRC Marguerite-D'Youville et de la Rive-Sud; stimuler l'économie locale.

La prochaine grande étape que Musique sur le Fleuve désirait franchir était de présenter l'événement sur 3 ou 4 jours consécutifs, en présentant non seulement des spectacles de qualité gratuits en plein air dans les différents parcs, mais également en produisant des concerts dans les restos, en offrant des activités participatives et des ateliers pour tous les âges, etc. Malheureusement, ce projet ne verra pas le jour. Cependant, la Ville de Verchères produira cet été "*Verchères en musique*" (4 spectacles sur 3 jours consécutifs au Parc des Pionniers). Suzie Auclair aura toutefois le plaisir de bâtir la programmation de ces 4 spectacles. Ainsi, nous sommes heureux de voir que Musique sur le Fleuve aura laissé sa trace à Verchères et aura permis d'en arriver à une plus grande ouverture au niveau de la diffusion des arts et de la culture dans ce petit village.

Musique sur le Fleuve a enrichi de façon concrète et significative la vie musicale et culturelle de Verchères et de la Montérégie-Est. À sa façon, notre événement a contribué à la diversité de l'offre dans le paysage musical au Québec. Bien qu'il soit dommage que les circonstances nous obligent à cesser nos activités, nous sommes fiers du travail accompli.

Musique sur le Fleuve tient à remercier pour leur soutien à travers les années :

- Les partenaires publics pour leur appui indispensable : la Municipalité de Verchères (plus particulièrement Madame Suzanne Gingras) et la MRC de Marguerite-D'Youville;
- Les commanditaires privés et partenaires financiers sans qui l'événement n'aurait pu avoir lieu;
- Les artistes qui nous ont fait voyager en musique à travers le monde;
- Les médias qui ont suivi l'événement;
- Les équipes de travail et les bénévoles pour leur générosité et leur temps;
- Le public pour sa fidélité, son enthousiasme et son énergie palpable.

Pour contacter Musique sur le Fleuve, vous pouvez écrire à cette adresse : info@musiquesurlefleuve.com

Photos des dernières éditions : www.facebook.com/Musiquesurlefleuve/photos_albums

Dossier de presse : www.musiquesurlefleuve.com/Content/2013/mslf-press-full.pdf